

ANALYSE DE LA CHAINE DE VALEUR DU CACAO

Frantz Verella



CFI

CENTRE DE FACILITATION DES INVESTISSEMENTS



. INTRODUCTION

1

ORGANISATION DE LA CHAÎNE DE VALEUR

- 1.1 Intrants et recherche
- 1.2 Pépinière et culture
- 1.3 Récolte
- 1.4 Fermentation et séchage
- 1.5 Transport, Stockage et Exportation
- 1.6 Broyage, Torréfaction et Fabrication du Chocolat



2

CLIMAT DES AFFAIRES ET ATTRACTIVITÉ DANS LA CHAÎNE DE VALEUR DU CACAO DANS LE NORD ET LE NORD EST D'HAÏTI

- 2.1 La Sécurité
- 2.2 L'Etat de droit
- 2.3 Le Clientélisme Politique, le Népotisme et la Corruption
- 2.4 Le Cadre Social
- 2.5 Le Cadre Macroéconomique
- 2.6 La Gouvernance d'Entreprise
- 2.7 Le Capital Humain

3

QUE FAIRE SPÉCIFIQUEMENT DANS LA CHAÎNE DE VALEUR DU CACAO?

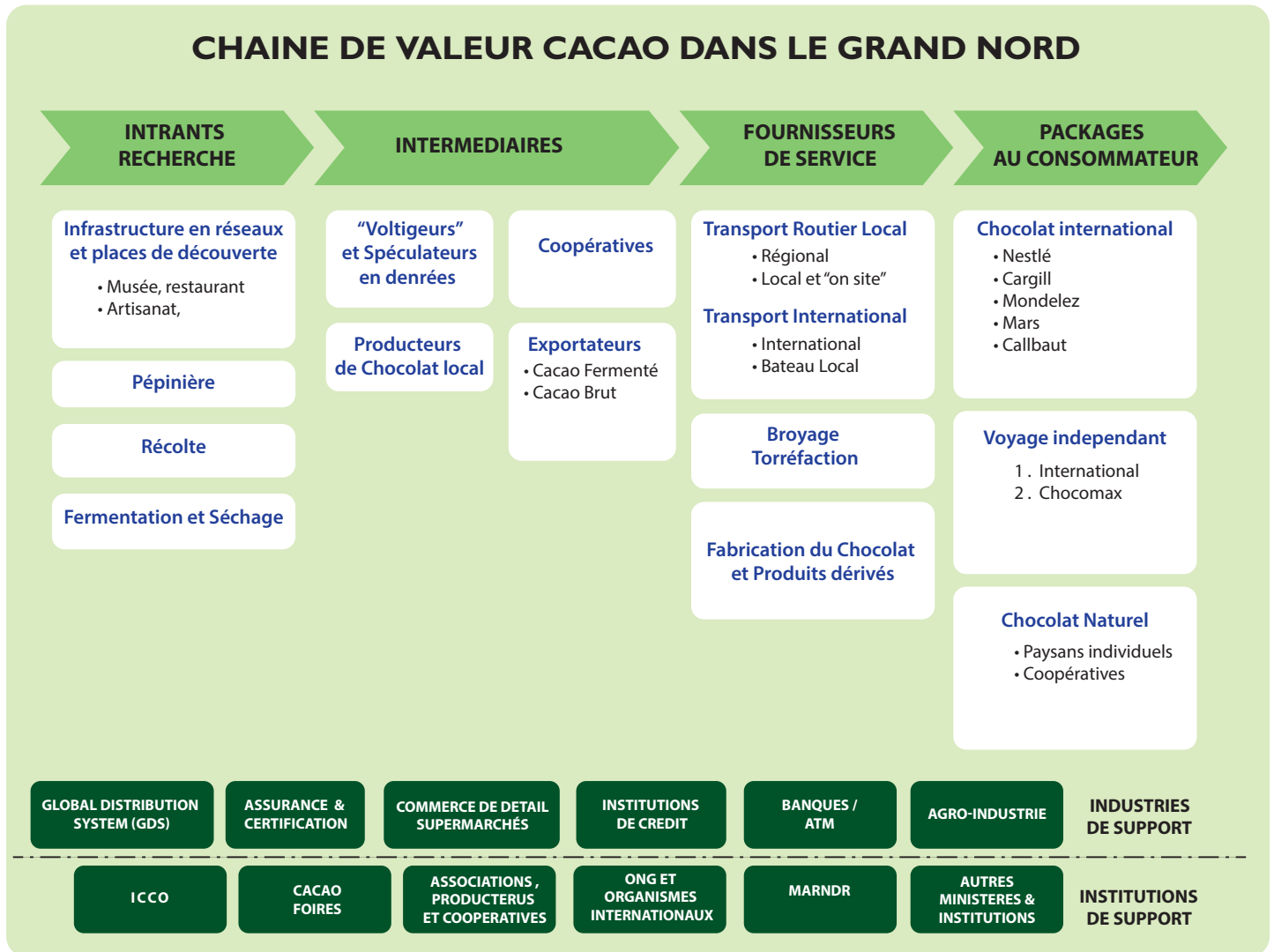
- 3.1 Renforcer les Infrastructures
- 3.2 Améliorer la Production
- 3.3 Gérer les Risques
- 3.4 Mieux Coordonner les actions
- 3.5 Protéger contre l'Instabilité des Prix sur le Marché International

● . Introduction

Le présent rapport décrit les paramètres et les facteurs les plus bénéfiques ou nuisibles à la compétitivité dans la chaîne de valeur de la filière cacao. Ce secteur représente après l'assemblage, les huiles essentielles et la mangue le quatrième poste des recettes d'exportation du pays. Nous avons identifié les goulots d'étranglement et privilégié ceux qui ont le plus d'incidence sur les revenus et moyens d'existence des cultivateurs. Chaque élément de la chaîne de valeur est étudié en vue d'accroître les efforts pour améliorer leur vie. On trouve dans chaque élément de la chaîne des suggestions sur la manière dont les différents acteurs de la chaîne de valeur pourraient apporter une contribution positive à la filière. Les différentes recommandations présentées sont interdépendantes puisqu'aucune recommandation ne pourra à elle seule apporter de changement significatif. **La filière cacao a besoin d'une approche globale de la chaîne de valeur si l'on veut améliorer l'existence des cultivateurs et augmenter leur compétitivité.**

La production annuelle de cacao est estimée à peu près à 5,000 tonnes alors qu'en République Dominicaine la production était en 2015 voisine de 80,000 tonnes (source CEI-

RD) et valait près de 250 millions de dollars US. La structure imparfaite du marché (des milliers de vendeurs et 4 ou 5 acheteurs dont Novella et la Maison Wiener reconvertis dans d'autres activités d'import export) pénalise le paysan producteur qui reçoit une infime partie de la valeur de la fève de cacao. De plus, pour avoir des revenus pendant les périodes de soudure (mai-août) et se protéger contre les fluctuations de prix et les risques (naturels et de change) le planteur est obligé de diversifier sa production dans des jardins créoles où le cacao est en compétition avec la mangue, l'avocat, ou d'autres fois avec le maïs et les haricots sur des terres à forte pente qui ne se prêtent pas à ces cultures; ce qui nécessairement réduit la production. Du planteur au transformateur, cette filière est donc complexe, fragile, et soumise à de nombreux enjeux. Collectives ou individuelles, les initiatives des acteurs doivent être nombreuses et menées en synergie, pour, à chaque étape, améliorer les conditions de vie et de travail des planteurs et relever les défis économiques, environnementaux et sociaux qui se posent dans les deux régions productrices de cacao : la Grande Anse et le Nord (Bahon, Grande Rivière du Nord, Milot, Plaine du Nord, Plaisance, Pilate,



Port Margot, Petit Bourg du Borgne, Borgne, Anse à Foleur). Cependant, Haïti est capable de relever ces défis comme en témoigne le prix remporté en 2015 à la International Cocoa Awards par FECCANO (Federation des Coopératives Cacaoyères du Nord), premier exportateur de cacao équitable et bio certifié en 2011 comme l'un des meilleurs cacao fin et aromatique de la planète. Malheureu-

sement, la majeure partie du cacao produit dans le Nord n'est pas fermentée et donc ne répond pas aux nouvelles exigences du marché et se vend à 2340\$ la tonne (Index Mundi 29 avril 2019) alors que le cacao fermenté se vend à plus de 3200\$ la tonne).

1.

Organisation de la chaîne de valeur

1.1 Intrants et Recherche

La fourniture d'intrants est très importante pour la productivité et la compétitivité des cultivateurs de cacao. Pour la majeure partie des acteurs interrogés, il est nécessaire de conduire des recherches sur des variétés de cacao plus productives et plus résistantes ainsi que sur des techniques de production plus efficaces. Les possibilités d'accroître les revenus des planteurs par la diversification et d'améliorer leur productivité méritent aussi d'être étudiées. Des milliers de planteurs n'ont pas accès à des semences, des plantules, et des fertilisants de qualité, d'autant que les cacaoyers sont vieillissants.

De plus, on ne peut définir des objectifs spécifiques pour la filière et développer des politiques sectorielles saines que si l'on dispose d'une base solide de données fiables riche en informations. Ceci est vraiment indispensable. Or, les bases de données sur la production de cacao en Haïti à la différence du CEI_RD en République Dominicaine sont médiocres. Malgré les « base line » de AVANSE, il est donc très difficile d'évaluer l'impact des divers programmes en cours dans le secteur du cacao, et, cela constitue également un obstacle si l'on veut établir

un revenu de référence pour les cultivateurs. Les informations les plus importantes concernant la filière, y compris le nombre de cultivateurs de cacao et des membres de leur famille qui dépendent de leur activité, la taille des plantations, l'âge des cacaoyers, les variétés de cacao, la productivité et les quantités exportées font défaut. Pour étayer le débat sur la manière d'améliorer le revenu des paysans et sa diversification, d'autres informations spécifiques concernant leurs moyens de subsistance sont nécessaires, y compris les données sur les techniques de production utilisées et leurs diverses sources de revenu. L'efficacité des solutions à base de systèmes d'informations géographiques (GIS) pour la collecte de ces données comme pour les 500 planteurs géo-référencés liés à ASKANIA mérite d'être explorée et les systèmes de « voucher electronic » développés par Transversal et AVANSE généralisés. Cependant beaucoup d'interlocuteurs se sont plaints de l'utilisation abusive des rares données sur les exploitants de cacao par les compagnies de téléphone.

1.2 Pépinière et Culture



Cacao pépinière

Le cacaoyer atteint sa production maximale 20 à 25 ans après sa plantation. Or, dans la région beaucoup d'arbres ont plus de 50 ans. Eu égard à la faiblesse des revenus des planteurs, les arbres vieillissants ne sont pas remplacés. Parallèlement, notre pays n'a pas mis en place de politique nationale cohérente sur l'adaptation de la production de cacao au changement climatique qui est une menace majeure pour la production. Il n'existe pas non plus d'initiatives transfrontalières pour lutter contre ce changement climatique. **Il faut donc organiser**

des rencontres régulières avec les dominicains en vue d'échanger les résultats sur des domaines spécifiques, comme la recherche de l'amélioration des variétés de cacao en termes de productivité, de résistance aux ravageurs et aux maladies, mais aussi sur les variétés qui sont plus résistantes et plus adaptées au changement climatique. La collecte de données et la recherche devraient inclure également une réflexion sur la déforestation. Alors que les taux de déboisement restent élevés dans les hauteurs de Plaisance



Cacao Jeune Plant

Il faut donc s'engager à planter des variétés de cacao plus résistantes au climat. Aujourd'hui, le défi majeur pour la FECCANO est d'améliorer la production des plantations à partir de nouvelles techniques de recépage, de greffage et de rénovation des plantations. De plus, il n'existe pas à proprement parler des projets pour freiner la déforestation et promouvoir le reboisement ceci malgré les efforts de PADF (Pan American Development Foundation) à Port Margot et Borgne et de PITAG (Programme d'Innovation technologique en Agriculture et Agroforesterie) à Bahon. Cependant, certaines fois l'expansion de la production de cacao, quand elle est associée au café, est elle même source de déforestation (cas de Dondon par exemple).

Les jeunes plants utilisés dans les pépinières doivent être aussi de bonne qualité et résistants aux insectes nuisibles. Des lors, les traitements phytosanitaires s'imposent car toutes les parties du cacaoyer sont attaquées par des maladies et ces insectes nuisibles. Les applications de pesticides doivent être faites en utilisant le bon produit, à la bonne dose et à la bonne période, et surtout en respectant toutes les mesures de protection de l'environnement et les contraintes liées à l'agriculture biologique. Une bonne plantation doit aussi être bien aérée, avec une densité comprise entre 1 100 et 1 400 plants par hectare et jouir d'un climat favorable. Les plantations situées sous le vent (entre le bord de mer et les reliefs qui arrêtent les masses d'air provenant de l'océan) sont dans des zones où la pluviométrie s'élève à près de 1 500 mm par

Plantation de cacao à Bahon. Source FV



an, et est bien répartie pour ne pas avoir trois mois secs consécutifs. Ainsi, cette année depuis près de 4 mois, la sécheresse frappe tout le Nord principalement les régions peu humides limitrophes de Bahon et Ranquitte et entre Robillard et Kafou Thales. Il faut en plus désherber quatre à six fois par an, un peu moins pour une plantation adulte. Pour fertiliser le sol, 150 g à 200 g d'engrais NPK doivent être apportés à chaque plant de cacaoyer à raison de deux applications par an. **En clair, pour lever toutes ces contraintes, il faut mobiliser des investissements que la majeure partie des paysans ne peut faire eu égard aux prix élevés des produits de base importés (riz, huile, farine, ciment...) et des services essentiels (eau potable, éducation, santé, électricité, téléphonie mobile et internet).**



Aussi, le gouvernement, les entreprises (PISA, NOVELLA), les groupements de cultivateurs de cacao (FECCANO), les ONG (CECI, PADF) et les bailleurs de fonds (BID, BM, UE) devraient s'accorder sur une approche pragmatique devant apporter plus

de revenus aux paysans pauvres. La coopération entre les différents acteurs peut être consolidée par la création de plate-formes nationales avec pour objectif d'orienter les stratégies de financement et de soutien politique à la filière sur le modèle de « GENKAKAO » qui regroupe aujourd'hui tous les acteurs de la filière: des organisations de producteurs (FECCANO, CAUD, ODEFKAGA), des entreprises de production et de commercialisation (Etablissement Novella, Wiener, PISA, Jean Leger Industries, Kaléos) et des transformateurs (Chocomax). Une telle plate-forme devrait cependant inclure tous les acteurs sans oublier les représentants non fédérés des cultivateurs de cacao. Pour fonctionner correctement et utilement, une telle plate-forme aura probablement besoin d'une équipe permanente ainsi que les ressources techniques, et financières pour soutenir les politiques régionales d'amélioration de la production.

Une Ecole d'Entrepreneuriat Agricole pourrait développer les formations en entrepreneuriat agricole et former, en collaboration avec l'UEH ou l'UNDH plus de 100 000 petits planteurs en faisant appel à une équipe d'au moins 500 formateurs qualifiés venant d'organisations communautaires ou d'haïtiens ayant acquis de l'expérience dans des plantations dominicaines. Parmi les succès que pourraient avoir ces formations on pourrait miser sur l'adoption de bonnes pratiques agricoles, une meilleure gestion budgétaire/financière au niveau de l'exploitation et des ménages, un nombre croissant de comptes épargnes, un meilleur accès à l'emprunt et surtout une meilleure gestion des risques par la diversification et l'étalement dans le temps des revenus.

1.3 Récolte

Elle a lieu tous les 15 jours, pour s'assurer d'une maturité optimale de la cabosse, gage d'une bonne fermentation. D'un coup de gourdin, on ouvre les cabosses. On y trouve des graines : les fèves de cacao enveloppées d'une pulpe blanche appelée mucilage. La cabosse contient à peu près entre 30 et 40 graines. Les fèves sont triées, nettoyées et mises à fermenter 4 à 6 jours dans des caisses de bois recouvertes de feuilles de bananiers pour que se développe un début d'arôme par suite de réactions chimiques naturelles. Cette première fermentation permet de liquéfier la pulpe entourant la fève. Lors de la deuxième fermentation, la pulpe alcoolisée se transforme en vinaigre. La fève est nettoyée et on arrête la fermentation. On aère les fèves et elles sont séchées. Malheureusement la faiblesse des revenus des agriculteurs les empêche d'engager des travailleurs dans les systèmes traditionnels de travail (corvee, calice...). Ainsi, entre Bahon et Grande Rivière du Nord, ils font donc souvent appel à des enfants habitués à travailler dans les orangeries. Les femmes et parfois des enfants font éclater les paquets de fèves agglomérées, et les trient. Afin d'abaisser leur taux d'humidité de 60 à 8 %, les graines sont au soleil sur des glacis recouverts de tissus ou dans des séchoirs artificiels. Cette opération qui demande une à deux semaines, ne doit être ni trop lente (moisissures) ni trop rapide (acidité).

1.4 Fermentation et Séchage

Il faut écabosser deux à quatre jours après la récolte et puis assurer une fermentation contrôlée et homogène du cacao selon la technique des trois caisses disposées en escalier pendant 6 à 9 jours à raison de 2 à 3 jours dans chaque niveau suivant les tests spécifiques. Le mucilage s'écoule, les fèves se modifient, les précurseurs d'arôme se développent. Séchées au soleil sur des « glacis » ou dans des séchoirs artificiels durant deux semaines, les fèves de cacao prennent leur couleur brune.

Le séchage doit permettre après d'atteindre 7 à 8 % maximum de taux d'humidité dans chaque fève. Fermentation et séchage reviennent en moyenne à 0.41 \$ US le kg (source : ASKANYA). Il faut aujourd'hui sur le modèle des échanges entre coopératives expérimentées comme la CEPICAFES péruvienne avec FECCANO mettre en place des



Séchage propre RD

bacs de fermentation et montrer aux producteurs haïtiens comment procéder avec l'appui des haïtiens d'origine membres de la CONACADO.

Il faut aujourd'hui mieux tirer parti des aspects positifs de la certification et des normes nationales car elles peuvent contribuer à améliorer l'existence des cultivateurs. Cependant, pour tirer le meilleur parti de telles mesures, les résultats d'audits devraient être plus transparents et tous les organismes de normalisation devraient publier régulièrement des analyses évaluant l'impact de leurs systèmes. Et le cacao certifié par un organisme devrait pouvoir être accepté par les autres afin d'éviter les doubles ou triples certifications qui génèrent des frais supplémentaires aux cultivateurs de cacao.



Cages de fermentation a PISA

1.5 Stockage, Transport et Exportation

Une infrastructure opérationnelle et bien entretenue dans la région pourrait constituer le pilier d'une économie florissante. Cela inclut les infrastructures de transports, comme les routes et les ports, mais aussi les infrastructures sociales : les systèmes d'adduction d'eau, les écoles et les dispensaires médicaux. Le gouvernement devrait intensifier ses investissements en infrastructure routière tant sur les routes nationales (RN1 : Tronçon Plaisance-Limbé-Haut du Cap pour les planteurs de Pilate et Plaisance ; RN3 : entre Saint Raphael- Dondon Grand Gilles) que sur les routes secondaires (Limbé-Port Margot, Borgne-Petit Bourg du Borgne-Anse à Foleur- Saint Louis du Nord; Grande

Riviere-Bahon ; Milot- Robillard-Plaine du Nord). Les débordements fréquents de la rivière entre Bahon et Grande Rivière du Nord doivent être contrôlés avec des structures de protection des berges de la rivière qui ne peuvent être de simples piles de terre déposés dans la rivière. Le stockage des sacs amenés depuis les centres de traitement à la centrale de FECCANO s'effectue dans des hangars. Ils sont ensuite acheminés au port du Cap où les tarifs rivalisent avec ceux de Port-Au-Prince et sont les plus élevés dans la Caraïbe. Images sacs Feccano et DR.





Hangar de Stockage a PISA source FV



Sac de cacao Feccano. Source FV



Bonnes pratiques : Transport des sacs à CONACADO

L'éloignement des cacaoyères (à Pilate, à Anse à Foleur...) des centres de collecte augmente les difficultés des producteurs à écouler leurs récoltes surtout en période pluvieuse. Lors des cyclones Matthew (4 Octobre 2016) et Irma (1er septembre 2017), les transports des sacs étaient très difficiles. Aussi, les planteurs préfèrent vendre leurs produits à des intermédiaires en situation de monopole (voltijè, spéculateurs en denrées) qui viennent dans leurs champs et achètent à un prix très inférieur aux prix de Novella (30 gourdes la livre) et surtout de PISA qui en pratique oriente les cours du marché soit : 60 gourdes la livre équivalent à 50% du prix de collecte du cacao en République Dominicaine. Les prix pratiqués par ASKANIA (Plus de 100 gourdes la livre) ne concernent qu'une infirme partie du marché. D'une manière générale les planteurs reçoivent alors la valeur de leur produit le jour de la vente alors que fort souvent, les coopératives n'ont pas de liquidité pour payer les planteurs ce jour là. Les cultivateurs ont aussi d'énormes difficultés à accéder aux capitaux pour leur fonds de roulement ou même encore pour les investissements de productivité d'autant que les institutions financières hésitent à prêter aux petits exploitants dans les zones reculées en particulier, en raison du risque élevé réel et/ou perçu. (NB. Fonkoze prête à 2.5 % et Sogesol à 3% par mois alors qu'en République Dominicaine les planteurs à San Francisco de Macoris ou Kotui ont accès à un financement à 10% par an)

En conséquence, pour accéder à un fonds de roulement, les cultivateurs de cacao n'ont pas vraiment d'autres possibilités que de vendre à des intermédiaires qui fournissent un préfinancement souvent onéreux ou de recourir, lorsqu'ils sont en coopérative, au préfinancement proposé par les entreprises de micro-finance. Cette solution est souvent utile aux cultivateurs mais elle génère une relation de dépendance. Souvent, le manque de liquidité juste avant ou en cours de récolte pousse les cultivateurs de cacao à vendre sur un marché parallèle ou, comme il n'y a pas de contrôles de qualité, à vendre à bas prix du cacao mal séché, simplement pour être en mesure de subvenir aux besoins immédiats de leurs familles. Pour se protéger de cet aléa moral, les spéculateurs de leur côté proposent alors un prix bas qui décourage les planteurs ; ou bien, comme dans un marché de « futures » les spéculateurs achètent une quantité délivrable dans le futur à un prix fixé au jour de la transaction. L'assymétrie d'informations entre le spéculateur et le paysan producteur fausse le système de prix qui pénalise le paysan.



Balance électronique moderne de Feccano. Source FV

1.6 Broyage, Torréfaction et Fabrication du Chocolat

À partir de la fève nettoyée, on sépare le grain de cacao de la coque en concassant ou en broyant. Les grains de cacao sont ensuite grillés: c'est la torréfaction. Le processus de concentration qui a lieu actuellement au niveau des exportateurs, des broyeurs, des producteurs de chocolat et des vendeurs au détail (Barry Callebaut, BT Cocoa, Cargill, Ecom, Mars, Mondelēz, Nestlé...) pourrait saper les tentatives d'amélioration de la situation des cultivateurs de cacao à partir du commerce équitable car ceux sont eux qui transforment la fève pour fabriquer la masse de cacao qui sera ensuite utilisée par les chocolatiers, industriels ou artisans, et fournir les entreprises utilisatrices de chocolat (glaciers, biscuitiers, boulangers, pâtisseries...)



Boule de Chocolat nature. Port Margot. Source FV

Pour créer plus de valeur et plus d'emplois dans le pays, il est donc nécessaire de passer d'un traitement primaire des fèves pour l'exportation à la production de chocolat et autres produits à base de cacao. CONACADO (Confédération Nationale des Cacaoculteurs Dominicains) a parfaitement réussi dans cette voie. Premier producteur mondial de cacao du commerce équitable, cette coopérative dispose aujourd'hui de sa propre usine de traitement pour extraire, presser et conditionner le beurre et la liqueur de cacao. Comme la demande est forte, l'organisation cherche à augmenter sa capacité de production et à créer un immense marché du chocolat dans un contexte très spécifique, où la classe moyenne est en croissante augmentation avec une tradition de consommation de produits laitiers et chocolatés.

Par contre, en Haïti la production reste principalement artisanale et à tout petite échelle (ASKANYA, CHOCOMAX...). Pour ASKANYA le premier problème à résoudre est celui des routes (on fait 20 miles en 4 heures) et la fourniture d'eau potable et d'électricité (moins de 10 heures par jour). Pour eux, l'accès au financement des institutions de crédit, ONG ou bailleurs est régi par le népotisme et entravé par une mauvaise organisation. L'expédition d'un conteneur à Miami se fait via le

port de Port-au-Prince et revient à 1.95 \$US le Kg. Le gouvernement devrait tenter de développer une industrie de transformation à plus grande échelle en introduisant un régime incitatif et un support affirmé aux différents acteurs de la chaîne principalement grâce à des marchés d'intrants et de plantules subventionnés et surtout un meilleur accès routier aux zones de production. Cependant il ne faut pas perdre de vue que la promesse de nouvelles perspectives de travail dans les entreprises de transformation est discutable puisque souvent peu d'emplois sont créés

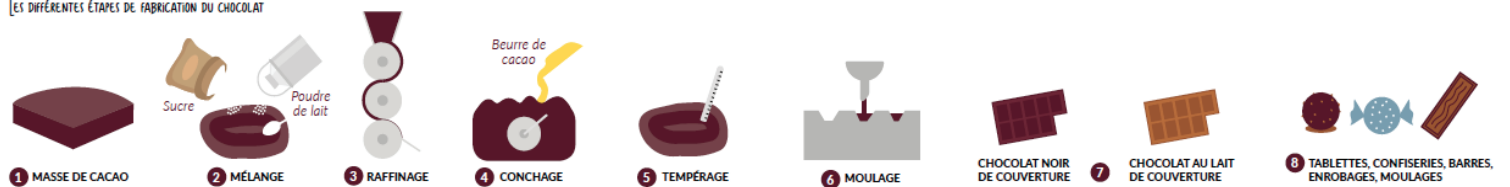
dans les usines de transformation modernes et très mécanisées. Le développement de capacités de transformation du cacao pourrait être réalisé au détriment des subventions et aura, par conséquent, un impact sur les fonds alloués aux cultivateurs de cacao.



Tablette de Chocolat d'Askanya. Source FV.

Préparation du cacao a Askanya (a gauche)

LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DE FABRICATION DU CHOCOLAT



Les Etapes de la fabrication du Chocolat

2

Climat des Affaires et Attractivité dans la Chaîne de Valeur du Cacao dans le Nord et le Nord Est d'Haïti

Quels sont alors les obstacles à la mise en œuvre d'une stratégie pour attirer l'investissement dans la filière du cacao ? En clair, un climat des affaires efficient est essentiel pour attirer des investissements et assurer un développement économique et social durable du Nord et du Nord Est d'Haïti. Cependant, à l'échelle internationale le pays est perçu comme « une entité chaotique ingouvernable » ; et, pour les politiques mises en œuvre pour faciliter les affaires, Haïti est classée 182^{ème} sur une liste de 190 pays.

2.1 La Sécurité

Il n'y aura pas de marchés florissants sans sécurité et sans institutions de l'état de droit. En effet, la détérioration croissante du respect de la loi et de l'ordre, et, la montée en puissance de la violence sont devenues dans beaucoup de régions comme Dondon et Saint Raphael des sujets d'inquiétude. Elles sont associées principalement au trafic de narcotiques et au crime organisé qui ont reconfiguré le fonctionnement de notre société en criminalisant l'ensemble des rapports sociaux jusqu'à renverser et pervertir la hiérarchie des normes et des valeurs en les intégrant comme un mécanisme normal de mobilité sociale. La prolifération des armes de guerre (on gère les canaux d'irrigation du Bouyaha avec un T-65), corollaire immédiat de la privatisation de la sécurité collective à travers les nombreux corps privés de sécurité et les gangs armés, le laxisme de l'appareil judiciaire, la faiblesse du corps de police et des institutions chargés de faire appliquer la loi, le renouvellement chaque six mois de la MINUSTAH/MINUJUSH (signal manifeste de l'instabilité dans une « entité chaotique ingouvernable ») constituent le risque politique majeur qui empêche d'attirer les investisseurs étrangers dans ce pays où près de dix chefs d'état se sont succédés en 20 ans, avec trois putsch militaires, des élections avortées, boycottées, reportées, mais toujours le plus souvent frauduleuses, et pour couronner tout cela de nombreuses interventions étrangères.

Les coûts cachés de cette insécurité régulièrement et périodiquement entretenue sont énormes : protection rapprochée des

convois de fèves de cacao, surveillance de nuit des magasins, alarmes, et gardes de corps... Mais, la sécurité est un bien public et sa fourniture pose un certain nombre de problèmes. En effet, chaque membre de la société reçoit une part de ce bien collectif trop faible pour qu'il soit convaincu d'en partager spontanément le coût. La logique contagieuse du passager clandestin (free riding) restreint la production de ce bien public en deçà de l'optimum souhaitable pour la société; cette production étant nécessairement limitée par le fait que chaque individu préfère s'abstenir d'y contribuer tout en espérant profiter de la contribution d'un autre.

Dès lors, aucun résultat véritable ne pourra être obtenu pour attirer les investisseurs sans une réforme en profondeur de la police et de l'institution judiciaire dans le cadre d'une entente entre les partis à partir d'une conférence nationale souveraine. Eliminer les gangs armés, monopoliser la violence, interdire les justices privées, harmoniser les politiques d'ilotage et de sanctuarisation avec les besoins des populations, rapprocher la police du citoyen avec une couverture maximale de ce territoire (au moins 4,000 policiers), pacifier les rapports sociaux, minimiser les incivilités (Trou du Nord et à Limonade), empêcher les explosions sociales (Cap, Ouanaminthe), apporter une justice distributive minimale: voici comment nous pourrions contribuer à restaurer l'image de la police et attirer des investissements.

2.2 L'Etat de droit

L'attractivité d'un territoire se reflète également dans la définition des droits de propriété, la structure des contrats, et les normes de conduite. Le droit des affaires et la résolution des litiges commerciaux permettent d'assurer un cadre juridique cohérent, stable et efficace pour le secteur privé. ASKANYA se plaint de ne pas pouvoir agir contre des supermarchés qui règlent des créances en mai 2019 au taux de change de mai 2018. Depuis quelques années, Haïti s'est engagé dans plusieurs réformes liées à la conduite des affaires. Pourtant, très peu a été fait pour la modernisation du droit des affaires, car les obstacles persistent. Ils concernent l'application du droit des affaires, le manque d'efficacité et l'engorgement de tribunaux exigus ainsi que la rigidité administrative. Il faut donc renforcer les mécanismes d'exécution des droits contractuels, améliorer les capacités institutionnelles (notamment en matière de concurrence), consolider la formation juridique des magistrats, accroître la protection de la propriété foncière avec un cadastre actualisé, corriger les modes de règlement des différends commerciaux, y compris l'arbitrage et la médiation.

Il faudra donc d'abord, pour attirer les investisseurs, réaliser un arbitrage équilibré entre les droits démocratiques, les droits de souveraineté et les droits de propriétés sans qui la portée des transactions commerciales

est nécessairement restreinte. Pour que la croissance soit possible et ce corridor Nord-Nord Est attractif, les règles du jeu établies après consensus entre ces trois entités doivent être les plus stables et les plus claires possibles. Le contrat est le moyen par lequel on y arrive. Il faudra donc que tout contrat soit garanti, protégé et qu'il ne soit pas vidé de son contenu par des mesures inappropriées, renforcées par l'incapacité des juges de poursuivre et de punir ceux qui les violent aux yeux de tout le monde. **Une définition incomplète des droits de propriété et l'absence de cadastres, de registres fonciers et de tribunaux pour faire respecter ces droits empêchent par exemple une large fraction de la population paysanne d'utiliser leurs titres de propriété « officiels » et leurs actifs immobiliers comme garantie pour emprunter et investir** (voir Hernando de Soto qui montre dans « Le mystère du capital » qu'il existe énormément de capital dans les pays pauvres mais c'est du capital mort parce que la plupart de la population vit dans l'extra-légalité). Les cultivateurs pauvres supportent donc le plus le coût de la carence des institutions judiciaires.

Ensuite, arbitrer dans des dossiers d'abus de pouvoir de monopole et/ou régler des dossiers de faillite d'entreprises ou de coopératives suppose des juges formés au droit des entreprises, à la comptabilité ou à l'organi-

sation industrielle. Il reste aussi à s'atteler à une définition plus rigoureuse du cadre juridique dans lequel s'inscrit leur action. Cela suppose des droits clairement définis par la loi et des institutions garantes du bon respect des obligations contractuelles; des lois prévoyant les droits des actionnaires (principalement des minoritaires) et ceux des créanciers, des tribunaux de commerce pour dire ce droit, et des forces de police pour mettre à exécution les décisions de justice.

En plus, du respect des principes traditionnels liés aux pratiques de commerce et aux contrats commerciaux, l'investisseur s'attend à trouver des règles tendant à assurer, d'une part, la réalité d'une libre concurrence effective et, de l'autre, la protection des consommateurs. Ces politiques de concurrence, l'investisseur s'attend à les trouver : dans l'import-export, la distribution (riz, huile, sucre, ciment, fer à béton, produits pharmaceutiques, assurance...), les infrastructures en réseaux (électricité, télécoms...), et les produits agricoles d'exportation (café, cacao, ...) et leur contrôle de qualité. Or, dans ces marchés, les obstacles à la concurrence sont légions et les organismes chargés de surveiller la libre concurrence effective sont inexistantes puisque le MCI est absent dans les territoires ruraux.

Enfin, l'absence de compétition véritable, principalement dans l'achat des fèves de cacao constitue pour une large part les causes majeures d'inefficacité sociale et économique. Ce système est dominé par des distorsions de fonctionnement provenant principalement de réseaux de prélèvements arbitraires (voltigeurs, intermédiaires, spéculateurs), d'une fiscalité injuste et des pratiques

monopolistes enracinées dans des traditions de flibusteries d'un secteur de l'économie tout entier voué à l'enchevêtrement d'avantages fiscaux, de subventions, licences et franchises douanières occultes. L'octroi discrétionnaire par l'état d'avantages divers (Ecouter l' « honorable » Willo Joseph) aux membres des partis au pouvoir, à leurs parlementaires ou aux exportateurs proches de ces partis ou associés à ces parlementaires fausse le système des prix. Dès lors, si nous voulons attirer des investisseurs étrangers, nous devons faire le choix de la liberté d'entreprendre et mener un combat constant pour restreindre la liberté de privilèges d'une minorité animée d'une aversion naturelle pour la démocratie. Sans une lutte réelle contre les activités génératrices de rentes exagérées avec un système judiciaire fiable, nous n'attirerons jamais des vrais investisseurs.

2.3 Népotisme, clientélisme politique et corruption

Aujourd'hui face aux multiples exigences de la population, notre État faible, assiégé par le népotisme, le clientélisme politique et la corruption, a perdu toute capacité d'apporter des réponses satisfaisantes pour que les principes qui constituent les fondements de notre république (liberté, égalité, fraternité, neutralité, légalité) soient respectés. Or, dans notre pays où les relations familiales et personnelles jouent un rôle important, et, où les règles morales et les codes de conduite sont facilement transgressables, il existe, sous une contrainte de probabilité malheureusement presque nulle de sanctions, un véritable marché des faveurs avec une offre

et une demande s'égalisant grâce à des prix implicites pour des échanges de faveurs qui ne sont pas toujours monétisés ou payés au comptant. La corruption a ainsi envahi toutes les avenues tant du privé, de l'international, que de l'administration et prend des formes diverses: contribuables agro-industriels bénéficiant de traitement spécial de la part de l'administration fiscale, d'autorisations d'accès, d'avantages douaniers accordés de manière discrétionnaire ou financements de projets attribués de manière arbitraire (Sofhides, Lead, Oxfam...).

2.4 Cadre environnemental et social

Aujourd'hui, beaucoup d'investisseurs du nord de l'Europe, du Wisconsin et de la Californie par exemple, sont très sensibles aux efforts d'un pays en matière de protection de l'environnement dans l'agriculture. Il en est de même des partenaires du commerce équitable qui sont de plus en plus sensibles au travail des enfants et à l'égalité des genres. Ils s'attendent même dans le secteur agricole à voir des salaires décentés décomposés en deux parties :

- une prime fixe qui dépend peu du résultat et permet à l'ouvrier de se reproduire en intégrant les coûts d'apprentissage, de protection sociale et de retraite (c'est à cette prime fixe que doit être attaché le salaire minimum);
- et une prime variable qui incite l'employé à se comporter au mieux de l'intérêt de l'employeur c'est-à-dire être le plus productif possible ; prime qui doit être négociée par secteur à travers des conventions collectives.

Enfin, le salaire n'est pas seulement le coût de reproduction de la force de travail et ne peut être réduit à un minimum physiologique. De plus, 1\$ US en République Dominicaine et 1\$ US en Haïti n'ont pas la même signification. Le travailleur agricole dominicain bénéficie d'avantages sociaux (santé, systèmes sanitaires, et éducation gratuits

ou largement subventionnés). Il n'y a pas de NRECA, de SOGENER ou de Haytrac qui vendent l'électricité à 30 ct US le kWh quand il se vend à moins de 14 ct US partout dans la République Dominicaine. Les ports de Caucedo ou même de Manzanillo sont plus efficaces que celui du Cap et celui de Port-au-Prince tandis que les multi-principaux gérant ceux d'Haïti avec leurs agents de l'APN en ont fait les ports les plus chers de la Caraïbe. Les prix des produits agricoles de subsistance (banane, igname, haricots, fruits...) en République Dominicaine comme à Cuba, ou en Colombie sont extrêmement bas.

Ces exemples sont là pour dire simplement qu'on ne peut comprendre les différences de salaire dans deux pays sans référence aux niveaux des prix; en clair sans une théorie de la parité du pouvoir d'achat. Cette théorie malheureusement postule (loi du prix unique) qu'en régime de libre concurrence et en l'absence d'obstacles aux échanges un Big Mac aurait le même prix sur toute la planète. En fait tout le monde sait qu'il n'en est rien et qu'un sandwich jambon-beurre à qualité égale ne coûte pas le même prix à Paris, à Miami, ou à Lakay, Cap Haïtien. Pourquoi ? Parce que les déviations par rapport à la parité du pouvoir d'achat (PPA) sont constituées par des changements dans les taux de change réels. Il faut donc indexer le salaire minimal non seulement sur les variations périodiques du coût de la vie (sur

une approximation de l'inflation comme le veut la loi), mais aussi sur le taux de change. La pratique d'ASKANIA de payer trieuses ou vendeurs de fèves en dollar US par kg mériterait d'être suivie.

2.5 Le Cadre Macroéconomique

Dès lors, pour convaincre les agents économiques que l'avenir est certain, que le progrès est irréversible, que le taux d'inflation est maîtrisé et le taux de change stable, il faut que la politique macroéconomique soit conduite de manière ferme et persévérante. C'est comme cela qu'on attire la confiance des investisseurs. Sans une inflation basse, sans un taux de change stable, les travailleurs agricoles et planteurs perdent aussi dans une main ce qu'ils reçoivent dans l'autre main. Aussi, l'argument le plus important à retenir est que l'inflation (la hausse générale du niveau des prix) fausse les décisions économiques en taxant explicitement la richesse des agents les plus pauvres et en brouillant les signaux de prix.

Comment alors éliminer les déficits budgétaires générateurs d'inflation et de dépréciation de la gourde par rapport aux devises étrangères? Comme aimait à le répéter un ancien gouverneur de la BRH : « Pa gen mistè lan fè yon ju citron ». Il faut augmenter les recettes publiques; et donc, les « intermédiaires », les agro-industriels ayant des marges importantes doivent s'acquitter correctement de leurs obligations fiscales et surtout payer plus d'impôts sur leur revenu. Il faut ensuite engager des politiques qui incitent les institutions internationales à augmenter l'appui budgétaire, objectif que le MEF/BRH pourrait atteindre en Juin 2019 avec le FMI pour l'obtention de la facilité élargie de crédit (FEC) et donc qui va per-

mettre de négocier une politique de croissance et de développement durable reposant sur trois (3) piliers :

- Un programme de protection sociale prévoyant la fourniture d'une aide aux plus vulnérables ;
- La lutte contre la corruption et l'appui à la bonne gouvernance ;
- La réduction du déficit budgétaire pour promouvoir une plus grande stabilité macro-économique.

Mais, ces ressources additionnelles de 229 millions de US\$ sur 3 ans et les appuis budgétaires, de la Banque Interaméricaine de Développement, de la Banque mondiale et de l'Union Européenne qui suivront, ne pourront pas venir en support à l'investissement productif si les agents économiques, principalement les commerçants, supposés rationnels, en anticipation d'une hausse salariale, augmentent les prix; ou si les exportateurs ajustent leurs prix en tenant pas compte des variations importantes du taux de change ou si le gouvernement est forcé d'ajuster, malgré les hausses successives des deux dernières années, tous les salaires sous pression de parlementaires avides de redorer leurs blasons après de piteuses scènes de théâtre. Dès lors, se pose la question de la nécessaire intervention de l'état, de la qualité des dépenses publiques et donc

de l'allocation optimale de ressources rares d'une économie anémiée. Ainsi, sans une gestion intègre et responsable, une gestion qui ne se laisse pas entrainer dans des considérations partisans ou de support à des parlementaires candidats en campagne, il y aura toujours des déficits budgétaires importants et il n'y aura pas de croissance économique et sans croissance économique il n'y aura pas de développement durable. Ici, des problèmes de crédibilité et de réputation se trouvent posés comme en politique monétaire. Connaissant les incitations du gouvernement à renier ses engagements, les investisseurs n'ont pas de raisons de croire ses annonces. Ils s'attendent donc à ce que le gouvernement comme pour la politique monétaire mette en œuvre des règles (budgétaires dans ce cas) visant à assurer de manière crédible et durable la maîtrise des finances publiques en limitant l'usage discrétionnaire des ministères liés à la politique budgétaire (MPCE/MEF).

La politique et l'administration fiscales sont aussi essentielles pour mobiliser les ressources afin de financer les infrastructures rurales, la protection de l'environnement et les filets de sécurité alimentaire; car elles influencent l'investissement et l'entrepreneuriat. Le Gouvernement a accompli des progrès en matière de réforme fiscale qui doivent être consolidés. Il a pris des mesures pour la simplification et la modernisation de son système fiscal, réduit quelques taux d'imposition, notamment l'impôt sur les sociétés, et élaboré des rapports sur les dépenses fiscales qui permettent une plus grande transparence et de meilleures prévisions. Ainsi, pour convaincre les investisseurs, l'objectif de la politique fiscale doit être triple : lever les ressources nécessaires et les allouer de

manière optimale à la production de biens et services publics, corriger les inefficacités économiques, corriger la répartition du revenu par la redistribution à travers des services essentiels de qualité dans les zones de production du cacao.

La politique commerciale et la facilitation des échanges sont d'autres éléments clés pour construire une économie dynamique, tournée vers l'exportation et génératrice de revenus et de savoir-faire. L'engagement envers la libéralisation des gouvernements successifs depuis 1986 quelque soit leur tendance politique n'est pas à démontrer. Cependant, les bénéfices de l'ouverture irréflechie sur l'extérieur sont limités d'une part par le manque de diversification de nos partenaires commerciaux (Dominicanie et USA) et donc une certaine vulnérabilité, la persistance d'obstacles tarifaires et non-tarifaires, la contrebande dénoncée par l'ADIH, l'AM-CHAM, la CCIH; et de l'autre, par une trop faible capacité d'exportations à forte valeur ajoutée comme le cacao fermenté. Une meilleure évaluation de la politique commerciale, une harmonisation et une convergence des politiques d'Haïti et de la République Dominicaine en matière de contrebande, le renforcement du soutien aux entreprises exportatrices, notamment par le crédit export et la certification, sont autant de mesures à recommander.

Mais, toutes ces politiques économiques sont des feux de paille si l'état ne peut assurer les taches pour lesquelles il est le mieux équipé. Nous avons ainsi appris que le gouvernement peut réduire les subventions pu-

bliques, avoir une saine politique monétaire, s'ouvrir le plus possible sur l'extérieur; mais, s'il ne s'engage pas dans la réforme et le renforcement des institutions, s'il ne combat pas la corruption et n'impose pas des méthodes de bonne gestion des affaires publiques, s'il n'a pas un système juridique excluant l'arbitraire, assurant la sécurité des personnes et des biens, la protection et le respect des contrats, s'il n'engage pas une lutte réelle contre les pouvoirs de monopole, s'il n'engage pas une lutte réelle contre le crime organisé et les activités génératrices de rentes exagérées; s'il n'a pas un système politique favorisant la déconcentration, la décentralisation et la participation à tous les échelons, s'il n'a pas obtenu de consensus politique et social en faveur des réformes, si le peuple n'est pas à l'unisson du gouvernement, si celui-ci marginalise les paysans pauvres, s'il marginalise les femmes, si l'équité et la justice sociale restent de vains mots : nous n'aurons pas « la paix lan tête » nous n'aurons pas « la paix nan vant » nous n'aurons pas de stabilité politique, et sans stabilité politique pas d'investissement direct étranger (le moteur de la croissance) et tout l'argent fourni par la communauté internationale sera impuissant à nous assurer le minimum de 5% de croissance du PIB nécessaire pour combattre la pauvreté et offrir des salaires journaliers décents à ces trois millions d'haïtiens qui gagnent aujourd'hui moins de 200 gourdes par jour.

2.6 La gouvernance d'entreprise

Les politiques sus citées doivent en plus accompagner de meilleures réglementations et procédures pour les entreprises permettant ainsi d'offrir un cadre propice, transparent et prévisible aux opérateurs économiques. Le GOH a pris des mesures pour améliorer et simplifier la réglementation relative aux entreprises, mais la culture associée à la réforme et une mise en oeuvre effective font encore défaut. Cependant, comme l'indique le classement de Doing Business 2019 pour Haiti, les freins et contraintes au développement des entreprises persistent. Ils doivent être traités de manière plus globale, systématique et effective. Outre la continuité des réformes sur la rationalisation et l'efficacité des procédures d'enregistrement et d'opérations des entreprises, il faut s'atteler à des problèmes connexes tels que les politiques en matière d'emploi, d'accès au foncier difficile aux étrangers qui souhaiteraient investir dans la production de cacao, ainsi que la mise à jour et la réorganisation du cadastre.

Certes, la politique d'attraction des investisseurs et la promotion des PME sont des piliers stratégiques pour la croissance économique et l'emploi. Cependant, le secteur des PME et des coopératives souffre de faiblesses structurelles, notamment en termes de compétitivité, de productivité, de capitalisation et d'informalité. Les défis identifiés concernent l'accès difficile au financement, l'activité informelle, le manque d'innovation, les compétences en matière de gestion, et

les liens d'affaires entre PME, coopératives et entreprises étrangères.

Les défis concerneraient alors l'application du cadre réglementaire, le renforcement de la capacité des institutions et tribunaux, la diffusion d'information sur les entreprises, la sensibilisation des acteurs, et le droit des actionnaires, notamment minoritaires. Les efforts de la BRH et de la DGI en matière d'information sur le crédit et les entreprises gagneraient à être renforcés. Les garanties exigées par les banques qui ne devraient pas être de simples maisons de transfert en milieu rural pourraient être allégées et les offres de financement diversifiées pour stimuler les capacités entrepreneuriales. L'accès au financement pour les entreprises est primordial pour développer l'économie et stimuler l'épargne et l'investissement. Toutefois, des insuffisances demeurent. Nous souffrons toujours d'un problème de capacité de crédit bancaire, d'avantage capté par les grands projets et les nantis qu'au service de l'entrepreneuriat et des coopératives. Les banques dans les chefs lieux de département ou dans les chefs lieux d'arrondissement quand elles existent sont pratiquement des maisons de transfert. Le capital-investissement est encore peu développé pour les PME. La liquidité du marché pourrait être améliorée par l'introduction de nouvelles entreprises et de nouveaux instruments. Enfin, malgré les efforts du groupe Croissance et de Pro-Finance, l'éducation

financière fait défaut. Continuité et accélération des réformes, communication et gouvernance participative doivent être aujourd'hui des objectifs politiques pour que la région puisse poursuivre l'amélioration de son climat des affaires, mais aussi créer des emplois, mieux lutter contre la corruption, moderniser son économie, réduire le poids du secteur informel et soutenir le développement territorial, s'ancrer pleinement dans un processus de développement vertueux et durable permettant d'accroître le bien-être des planteurs. Il s'agit désormais de traduire les recommandations en une feuille de route articulée autour de projets concrets, de prioriser les actions à entreprendre, de mettre en oeuvre efficacement les réformes et de s'assurer de l'impact des mesures entreprises : comme par exemple des actions pour appuyer et soutenir les femmes entrepreneurs ou leurs coopératives comme à Limonade (RAFAVAL : rassemblement des femmes vaillantes de Limonade) pour renforcer la croissance économique.

2.7 Le Capital Humain

Le capital humain est une dimension qui a un impact décisif sur l'orientation et le développement des affaires. Le rattrapage du pays en matière d'éducation de base et de formation est louable, mais certains indicateurs restent préoccupants, notamment en matière d'alphabétisation et de formation professionnelle des membres des coopératives et des planteurs indépendants. La formation professionnelle est insuffisamment et inadéquatement développée à l'école professionnelle du Cap, ou au Centre de Formation Professionnelle Don Bosco à Fort Liberté et dans les établissements de formation professionnelle des chefs lieux d'arrondissement. La qualité de l'enseignement est douteuse et il existe une grande inadéquation entre la formation offerte et le besoin des entreprises ; aussi, les jeunes diplômés qui représentent une frange de la population très touchée par le chômage intègrent difficilement le marché du travail et préfèrent émigrer en République Dominicaine. Pour favoriser le développement du climat des affaires, le pays doit renforcer la coordination entre les politiques d'éducation, de formation et d'emploi, développer une offre d'éducation diversifiée et de qualité principalement dans les métiers liés à la mécanique et l'agriculture, améliorer la formation en cours d'emploi et accompagner le développement des compétences dont ont besoin les entreprises, les exploitants agricoles et les coopératives en développant

par exemple des synergies entre l'UEH à Limonade et l'UNDH dans la logistique et le contrôle de qualité à travers des partenariats avec l'Université PUCMM. Les actions engagées par FECCANO et AVSF pour faire venir des cultivateurs expérimentés dans la fermentation du Pérou et de l'Equateur mériteraient d'être généralisés. Notre compétitivité dans l'agriculture d'exportation reste handicapée par l'absence d'instruments pour réduire la volatilité et le risque, par la faible qualification des ressources humaines conjuguée à la faiblesse des capacités techniques et de gestion des entreprises et des coopératives, par le manque d'un dialogue effectif au sein du secteur privé avec les pouvoirs publics et le reste de la société et enfin par la structure conduite et performance de cette industrie organisée en oligopole.

3

Que faire?

Quels objectifs de politique pour le Cacao ?

Eu égard aux préoccupations exprimées par les acteurs, le CFI devrait agir dans cinq directions essentielles. Le renforcement des infrastructures routières et portuaires pour aider à contrecarrer la centralité de Port-au-Prince est ardemment réclamé par toutes les personnalités rencontrées. L'action sur l'amélioration de la production principalement de cacao fermenté est un autre axe à retenir. Les acteurs de la chaîne font face à des risques élevés : écologiques, de marché et de change. Il faut donc, pour les protéger, construire des mécanismes de mitigation de ces risques. Le risque le plus significatif reste cependant la volatilité des prix du cacao sur le marché international en l'absence de mécanisme de couverture. D'une manière générale, rien ne pourra se faire sans une coordination efficace de ces politiques car une stratégie sectorielle de coopération entre les acteurs est nécessaire.

3.1 Renforcer les infrastructures

La stratégie à mettre en œuvre doit aider à contrecarrer la centralité de Port-au-Prince et diminuer l'influence commerciale de Dajabon. L'infrastructure est un facteur décisif pour parvenir à cette fin, engendrer une croissance économique durable et être un facteur déterminant pour attirer les investisseurs dans la région. Il faut pour cela : d'une part, encourager la convergence vers le Cap des flux en provenance du Plateau Central, de l'Artibonite, du Nord Ouest et du Nord Est, et, de l'autre donner au Cap une dimension régionale en favorisant les échanges avec la Floride, les Bahamas, Cuba et Turks and Caicos avec des facilités aéroportuaires et portuaires dimensionner en conséquence et surtout mieux gérer. Certes, des progrès louables mais insuffisants ont été réalisés en termes d'infrastructures liées aux services de base (électrification, accès à l'eau potable, réseau routier) et aux services essentiels (internet, télécommunications), même si un meilleur maillage routier intermédiaire et le développement du transport multimodal serait souhaitable. Il faut donc au plus vite régler les problèmes d'expropriation sur la RN1 (Tronçon Plaisance-Limbé-Haut du Cap) pour diminuer les coûts et faciliter les planteurs de Pilate et de Plaisance. L'intervention de la Caravane sur la RN3 (entre Saint Raphael-Dondon Grand Gilles) et sur les routes secondaires (Limbé-Port Margot, Borgne-Petit Bourg du Borgne-Anse à Foleur- Saint Louis du Nord; Grande Riviere-Bahon ; Milot- Ro-

billard-Plaine du Nord) est plus que jamais nécessaire et le raccordement avec Port de Paix via Anse à Foleur et Saint Louis terminé. Les embouteillages fréquents qui gênent l'accès au port doivent être réglés et l'aménagement du bord de mer entre l'aéroport et le Pont Hyppolite doit être terminé en gagnant des terrains sur la mer à l'aide d'un rideau de palplanches comme à Carrénage sous le gouvernement de Paul Eugène Magloire et la mise à 2x2 voies de la route entre Kafou lan Mò et le Pont Hyppolite. La circulation des motos taxis au Cap, Port de Paix, Gonaïves et Ouanaminthe doit être mieux gérée.

Plusieurs secteurs ont été ouverts à la concurrence, ce qui a souvent apporté les bénéfices souhaités; mais, des efforts restent à faire, notamment en matière d'électricité, et surtout de gestion portuaire. Un développement renforcé de la participation des capitaux privés (via des PPP (Partenariat Public Privé)) permettrait une amélioration de ces services et une baisse des coûts portuaires ardemment souhaitée par tous les acteurs. L'efficacité énergétique par le biais de dispositifs incitatifs, doit être encouragé principalement dans les micro-réseaux à partir des réflexions conduites par l'Institute for Sustainable Energy de l'Université de Boston. Enfin, les énergies renouvelables représentent une opportunité de taille qui doit réduire notre dépendance énergétique, mais qui engendra des effets bénéfiques liés à l'intro-

duction de sources intermittentes (solaire et éolien) en milieu rural reculé.

La politique de privatisation et de partenariats public-privé (PPP) permettrait respectivement de générer des recettes et une meilleure efficacité opérationnelle, et parallèlement de réaliser et de financer des projets de grande envergure. Le programme de privatisation de la Minoterie d'Haïti et de la Teleco, a engendré d'importantes recettes pour l'État qui n'ont malheureusement pas permis de financer des investissements socio-économiques. Malgré ce parcours mitigé l'expérience acquise devrait permettre d'engager les réformes aujourd'hui nécessaires, à l'APN, à l'AAN, au Parc Industriel de Caracol et construire un cadre réglementaire permettant d'une part de séparer les missions de régulation des missions opérationnelles de gestion de ces entités et de l'autre d'attirer les investisseurs.

3.2 Améliorer la production

Pour améliorer la production, trois types d'action méritent d'être retenues. **D'abord, il faut remplacer les vieux plants de plus de 25 ans par des variétés hybrides de haute qualité et aromatisées mais surtout plus résistantes au changement climatique.** Les jeunes plants utilisés dans les pépinières doivent être aussi de bonne qualité et résistants aux insectes nuisibles. Des lors, les traitements phytosanitaires s'imposent car toutes les parties du cacaoyer sont attaquées par des maladies et ces insectes nuisibles. Les applications de pesticides doivent être faites en utilisant le bon produit, à la bonne dose et à la bonne période, et surtout en respectant toutes les mesures de protection de l'environnement et les contraintes liées à l'agriculture biologique.

Ensuite, même si les fournisseurs d'intrants s'associaient aux institutions financières pour proposer et garantir des crédits pour l'achat d'intrants, beaucoup de cultivateurs hésiteraient malgré tout à investir dans leur plantation en raison des droits fonciers et du cadastre qui sont incertains. **C'est pourquoi le droit foncier et l'application de ce droit sont déterminants pour le succès de la filière.** Parallèlement, les pépinières développées par le MARNDR sont incapables d'alimenter les fermiers alors que Roig Agro Cacao en République dominicaine distribue chaque année plus de 600,000 plantules. L'UEH à Limonade et la Faculté des Sciences Agronomiques de l'UNDH à Tosia (Plaine du Nord) n'ont ni les ressources humaines ni

les ressources matérielles pour animer des équipes de recherche et venir en aide aux agriculteurs malgré les programmes d'innovation technologique du MARNDR. **Il faut donc un programme plus consistant pour alimenter les planteurs en plantules.**

Pour les cultivateurs de cacao, l'accès aux intrants (jeunes plants, engrais, pesticides par exemple) est primordial pour leur productivité et leur compétitivité. Pour approvisionner les planteurs en intrants en tenant compte des difficultés liées à la carence d'infrastructure routière et au faible pouvoir d'achat des planteurs diverses approches pourraient être appliquées. Les intrants doivent être disponibles de manière fiable, au moment et à l'endroit requis, en quantité suffisante et de qualité satisfaisante. La distribution doit avoir lieu dans la transparence. De plus, la fourniture d'intrants subventionnés et/ou commerciaux doit être étroitement liée aux services de vulgarisation agricole afin d'assurer une manutention et une application correctes et efficaces.

Enfin, il faut en même temps former les planteurs à l'entretien des plantations et à des techniques plus fines de cueillette pour préserver la qualité et s'assurer d'une maturité optimale des cabosses. **Le cacao fermenté s'achète à plus de 3,000 \$ US la tonne alors que le cacao brut se vend à 2,400\$. Il faut donc tant dans les coopératives que chez les exportateurs encourager le passage à la production de cacao fermenté.**

3.3 Mieux Gérer les Risques

Les acteurs de la chaîne font face à des risques élevés : écologiques, de marché et de change. Il faut donc pour les protéger construire des mécanismes de mitigation de ces risques. Il faut d'abord mieux gérer les risques d'inondation. La mise en œuvre d'une stratégie de mitigation du risque d'inondation doit reposer d'abord sur une bonne connaissance des phénomènes à l'origine de ces risques. Les pouvoirs publics (services déconcentrés et municipalités) devront d'un côté évaluer les aléas et de l'autre évaluer les enjeux vulnérables principalement dans les BV de Grande Rivière du Nord et de Trois Rivières.

L'évaluation des aléas est un préalable obligé à la connaissance du risque d'inondation. Cela intéresse:

- **le fonctionnement physique du bassin versant,**
- **le fonctionnement du réseau hydrographique,**
- **l'approche hydro-géomorphologique,**
- **la modélisation numérique et la simulation,**
- **la cartographie des zones inondables.**

L'évaluation des enjeux vulnérables porte sur :

- la sécurité des personnes et des biens,
- l'enjeu écologique,
- les enjeux pour la production de cacao,
- les enjeux sociaux.

Puisque l'information des citoyens représente une part importante de la politique de prévention, l'Information Préventive est une composante fondamentale de l'action des Pouvoirs Publics. Cela doit se traduire par :

- L'Obligation d'Information des populations dans les communes de la région les plus exposées aux risques d'inondation (Grande Riviere, Limonade, Bas Limbé, Port Margot, Petit Bourg du Borgne, Pilate) et réalisation de document d'information transmis aux collectivités territoriales les plus concernées;
- La Pose obligatoire de repères de crues sur les édifices publics ou privés;

La Créations de postes dédiés à l'animation du programme d'actions ;

La Mise en place de formations appropriées des acteurs.

Évidemment, l'état ne peut agir efficacement en ce domaine qu'en partenariat avec les collectivités territoriales, les ONG, les professionnels de l'aménagement et de la construction, et la société civile dans son ensemble.

La prévision est une autre composante indispensable du plan de gestion du risque d'inondation. Elle se construit à partir de :

- l'extension du réseau de mesures (pluviomètres, pluviographes, limnimètres...) et la mise en place du système d'alertes qui devrait être en temps réel.
- de Schémas de Modélisation Pluie-Débit

Il faut donc s'assurer que ces réseaux sont mis en place par le Service d'Hydrologie du MARNDR et que le CNIGS s'engage comme prévu dans cette opération et qu'ensemble, ils prennent en charge la construction des schémas directeurs de prévision des crues qui devraient s'articuler autour de quatre points :

- la synthèse du fonctionnement hydrologique et géomorphologique des bassins versants concernés;
- la définition des missions des SPC et de leur territoire ;
- la définition des ravines et rivières qui devront faire l'objet d'une surveillance et d'une prévision ainsi que la clarification des rôles du service déconcentré ayant leur charge ;
- les moyens et le calendrier prévisionnels de mise en place des Services de Prévision des Crues et de leurs objectifs.

La politique de prévention et de réduction des enjeux vulnérables devrait permettre un développement durable du territoire en

assurant la sécurité des personnes et des biens. Elle vise donc à la réduction des enjeux économiques, agricoles, écologiques et sociaux. C'est une responsabilité qui devrait être partagée entre différents acteurs. Parmi les mesures susceptibles de réduire les aléas, l'accroissement de la couverture végétale avec de nouveaux plants de cacao doit être l'une des composantes essentielles des Programmes du Ministère de l'Environnement et du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR). Cette action de reboisement doit être menée en priorité dans les montagnes alimentant à la fois les ravines et rivières dont les refoulements et débordements sont la cause principale des inondations. Ces programmes devraient mettre en lumière les différentes contraintes et potentialités du milieu, formuler des propositions de grandes délimitations pour un plan d'occupation du sol, définir des axes prioritaires d'intervention, proposer un ensemble d'actions de développement et de protection des bassins versants, et présenter une estimation des coûts et une analyse de la viabilité de la mise en œuvre des plans d'aménagement qui se déclinent en trois axes :

des actions de restauration des terrains de montagnes basées sur le contrôle hydraulique (seuils), la stabilisation mécanique des pentes (murs secs, canaux de contours ou haies de vétiver) et des opérations de reboisement avec les cacaoyers;

la réhabilitation et gestion de petits périmètres irrigués,

des mesures de gestion plus saines d'espaces de montagnes par des cultures plus protectrices de l'environnement construites

autour des mécanismes et des partenariats pour une approche d'intervention participative.

Un deuxième axe de réduction des aléas consiste à faciliter l'écoulement des eaux. Cela passe d'abord par la protection des berges principalement à Joli Trou et dans la rivière de Bouhiaha à Dondon. Certains sites inondables devraient être d'abord soustraits à l'inondabilité au moyen de travaux et d'ouvrages pour protéger les espaces agricoles (digues, rectifications, recalibrages, colmatages, drainages intensifs). La restauration consiste aussi à faciliter les écoulements des crues. Cela comporte : le curage des dépôts s'opposant à l'écoulement, le débroussaillage et l'enlèvement des arbres susceptibles de créer des obstructions à l'aval. Il faut donc par des interventions périodiques légères maintenir l'équilibre obtenu par la restauration; ce qui implique des capacités pour mener des travaux d'entretien à développer dans les directions départementales du MARNDR. Pour certains ponts et ouvrages d'art sur la RN3 ou la RN1, il faudra dans certains cas abaisser les radiers ou agrandir les ouvrages par la création de dalots ou buses supplémentaires pour mettre au nouveau gabarit et augmenter la section d'écoulement sous les ouvrages. Parallèlement, ces ouvrages devraient être équipés de fossés creusés sous le terrain naturel et les berges être protégées par des enrochements dans la partie à l'amont des ouvrages. Mais qu'on ne s'y trompe pas aucune restauration n'est possible si les municipalités et les délégations ne s'arment de courage pour démolir les constructions dans le lit mineur des ravines ou sur les berges.

3.4 Protéger contre l'instabilité des prix sur le marché international

Contrairement aux négociants et aux fabricants de chocolat qui ont accès aux dispositifs de protection sur les marchés financiers (hedging), les cultivateurs de cacao sont confrontés à des défis majeurs en raison de la volatilité des prix du cacao à l'échelle mondiale contre laquelle ils ne disposent d'aucun mécanisme protecteur. En général, leurs coûts de production n'ont aucun poids dans le processus de fixation des prix. Pour faciliter l'accès des cultivateurs de cacao au financement, on pourrait retenir les recommandations ci-après :

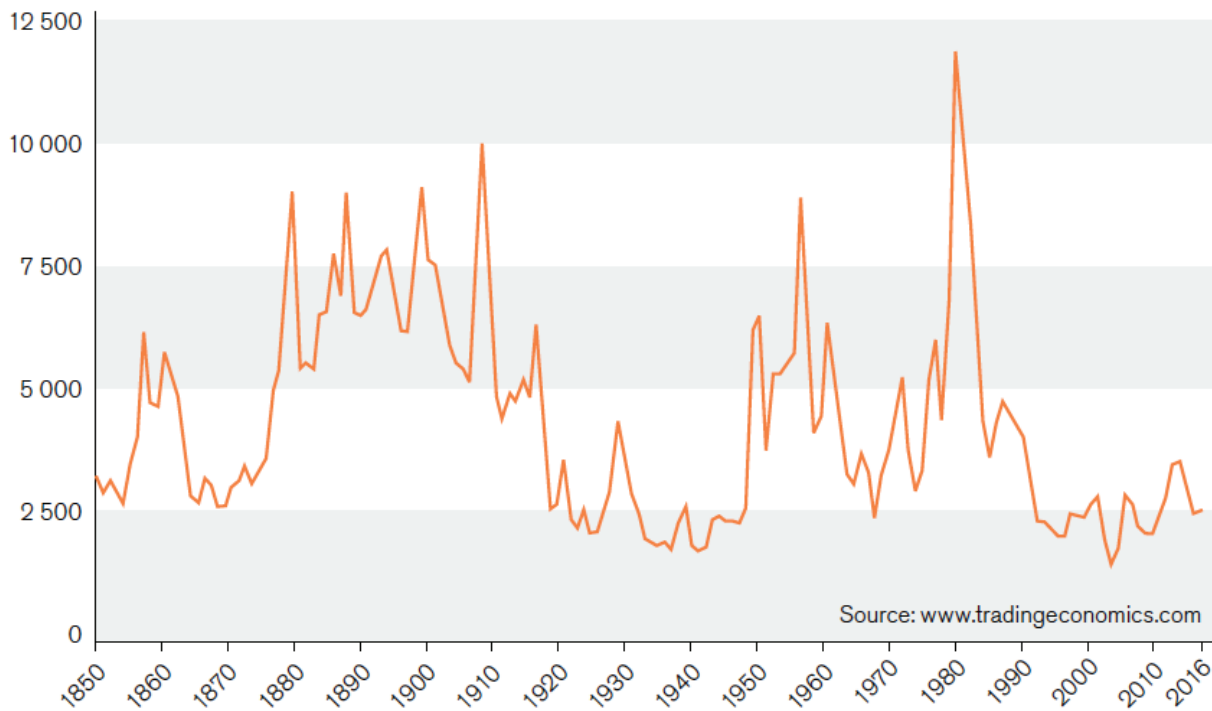
Une fois clarifiés les spécificités de la filière, son caractère saisonnier et les risques qu'elle comporte, les bailleurs de fonds pourraient fournir aux institutions financières et coopératives des lignes de refinancement spécifiques ou, dans certains cas, des fonds de garantie bien conçus couvrant une partie du risque du portefeuille afin d'inciter ces institutions à se lancer dans le secteur. Toutefois, cet instrument ne devrait couvrir qu'une partie du risque, être limité dans le temps et disposer d'une stratégie de sortie clairement définie. Ils peuvent aussi aider les institutions financières à développer des stratégies de mitigation des risques, des produits d'épargne et de crédit basés sur les flux d'encaisse ainsi que des outils d'évaluation des risques de change, de marché et les risques naturels.

Pour pouvoir offrir des services aux cultivateurs de cacao dans les zones rurales reculées, les institutions financières doivent développer des canaux de distribution alternatifs comme les solutions de services financiers numériques (MonCash, « electronic voucher » et autres...) et rapprocher les cultivateurs des agents bancaires.

En général, les cultivateurs touchent seulement une petite partie du prix sur le marché mondial pour le cacao. Ceci est dû en partie aux frais de stockage et de transport à l'intérieur du pays, au faible pouvoir de négociation des planteurs face aux négociants et aux intermédiaires, aux relations de pouvoir inégales dans les régions productrices de cacao. Le rôle des intermédiaires agissant sur territoire donné comme un monopole dans la chaîne de valeur est très contesté car ce qui est plus dangereux qu'un monopole est 2 monopoles en chaîne. Malgré tout, leur rôle est important car ils relient les planteurs au marché. Les cultivateurs de cacao, en particulier ceux qui se trouvent dans des zones reculées, n'ont pas vraiment d'autre choix que de vendre en passant par des intermédiaires qui, comme dans un marché de futures, achètent aujourd'hui un cacao délivrable dans le futur. Dans d'autres situations, le lien direct avec les producteurs de cacao fermenté (PISA) ou les exportateurs (NOVELA), sans passer par les intermédiaires, s'est

révélé bénéfique aux cultivateurs de cacao, en particulier en ce qui concerne le prix bord-champ qui est alors plus élevé. Distribuer (quotidiennement) les informations sur les prix réduit l'asymétrie d'information et permet aux cultivateurs de cacao d'être plus autonomes dans les négociations avec les intermédiaires et les négociants. Les messa-

geries textuelles ou les applications mobiles pourraient permettre d'informer les cultivateurs de cacao de manière efficace et peu coûteuse. Le gouvernement devrait collecter les données sur les coûts d'infrastructure liés au transport du cacao pour les prendre en compte dans les mécanismes de fixation des prix.



Volatilité du Prix du Chocolat.

Le véritable défi à lever se trouve donc dans la volatilité du prix du cacao. Comme le montre le graphe ci après, le prix du cacao en 2019 sur le marché mondial soit 2400\$ US la tonne est sensiblement la moitié de celui de 1860. Il faut donc donner aux coopératives un accès direct aux marchés spécialisés internationaux.

Bibliographie

- Fernandez-Stark, Karina and Penny Bamber. (2012). The Competitiveness of Small Organic Cocoa Producers of the National Confederation of Dominican Cocoa Producers. Durham, N.C.: Duke University Center on Globalization, Governance and Competitiveness. December.
- http://www.cggc.duke.edu/pdfs/Duke_CGGC_DR_CACAO_English.pdf.
- Philippine Cacao. (2016). Philippine Cacao Industry Roadmap, 2016-2022.
- Gary, Paul. (2011). Programme de Croissance du Pôle Nord: Les Filères Agricole de la Région Nord . Diagnostic et Potentiel de Développement.
- Wegbert Chery. (2015) Factors Influencing Sustainable Cocoa Production in Northern Haiti. Louisiana State University and Agricultural and Mechanical College,
- World Cocoa Foundation. (2016). Cocoa Value Chain: From Farmer to Consumer.
- Retrieved from <http://www.worldcocoafoundation.org/about-cocoa/cocoa-valuechain/>.

